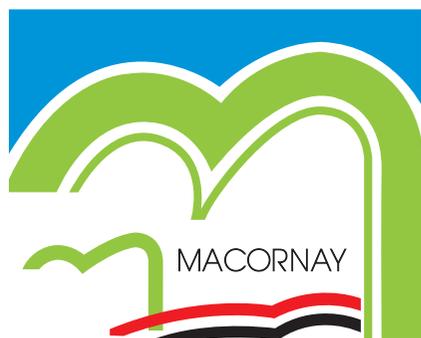




État civil	page 2
Le mot du Maire.....	page 3
ECLA.....	pages 4-5
PLU	page 6
Le budget.....	page 7
SIVOS du Revermont et groupe scolaire.....	pages 8-9
Foyer rural	page 10
Vie communale.....	pages 11-15
Agenda des manifestations	page 16
Infos pratiques	page 16



Naissances

MATHON Léonie Marie Chantal, née le 20 janvier 2017
MARTIN Jules Nathan, né le 4 février 2017
BOZKURT Hamza, né le 6 février 2017
BOURCET Soline, née le 30 avril 2017
CLODY Rose Louise Marie, née le 16 octobre 2017

Décès

MEYNIER Monique Marie-Thérèse Henriette, le 6 janvier 2017 à LONS-LE-SAUNIER
GAILLARD Bernard Joseph Xavier Fernand, le 15 janvier 2017 à LONS-LE-SAUNIER
FAIVRE Michel André René, le 12 mars 2017 à ORGELET
BERTRAND Renée Camille Marie née ARBASETTI, le 24 mars 2017 à LONS-LE-SAUNIER
VERY Robert, le 6 mai 2017 à LONS-LE-SAUNIER
SACCO Mario, le 4 août 2017 à ARBOIS
NOIR Catherine née LOPEZ, le 16 septembre 2017 à LONS-LE-SAUNIER
JANEY Marcelle Marie Thérèse née TRONTIN, le 4 octobre 2017 à LONS-LE-SAUNIER
SCHROLL Lucienne née PECHOUX, le 21 octobre 2017 à COUSANCE
VINCENT Françoise Paulette Renée née NOTTRÉ, le 1er novembre 2017 à MACORNAY
CALANDRAS Renée née LENTILLON, le 7 novembre 2017 à LONS-LE-SAUNIER
MOREL Claude, le 23 décembre 2017 à ARINTHOD

Mariage

DARASPE Nathalie et MARTEL Yves, le 3 juin 2017
SYLLA Rokiatou et MARCHON Pascal, le 17 juin 2017
GAGLIANO Emilie et BOUVET Miguel Patrick Jean-Pierre, le 19 août 2017

Le mot du maire



A l'aube de cette nouvelle année 2018, j'ai le plaisir de rédiger ce mot d'accueil de notre bulletin municipal annuel. Il retrace les activités de la commune et des établissements publics intercommunaux auxquels nous adhérons et présente la vie associative bien implantée dans le village. Ce bulletin vient en complément de l'information régulière que vous trouvez sur le site internet de la commune.

L'année 2017 sera passée avec son lot d'événements pour certains dramatiques. Des catastrophes liées au dérèglement climatique, les menaces terroristes, beaucoup de drames dans le monde ou plus proches dans nos régions avec des familles frappées par le malheur.

Souhaitons une année 2018 plus joyeuse.

Les scrutins électoraux dans notre pays ont montré une forte volonté de changement des électeurs qui ne supportent plus ce balancier électoral d'un scrutin à l'autre, mais se sont prononcés pour un renouveau politique en espérant un redressement réel et rapide de notre pays. Il en va du devenir de notre démocratie.

Notre commune a intégré ECLA en début d'année. Une fusion sur de nouvelles bases avec une nouvelle gouvernance, une nouvelle organisation, de nouvelles compétences où chacun doit apporter ses idées pour qu'ECLA rayonne sur le territoire et pour tout le territoire.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est maintenant adopté ; Il établit les règles d'urbanisme sur la commune pour les années à venir en fixant une possibilité raisonnée de développement du village.

Je tiens à saluer également la parfaite réussite de la fête des 40 ans du Foyer rural qui a fortement mobilisé les bénévoles récompensés par ces 2 jours de festivité de qualité et appréciés par la population.

Nous envisageons pour cette année des travaux d'aménagement du foyer rural pour répondre aux normes d'accessibilité, apporter des améliorations en terme d'isolation et selon les coûts procéder à des travaux d'agrandissement.

En ce début d'année 2018, je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches réussites et bonheur.

Que cette année soit belle !!

Bonne année 2018

Amicalement

le Maire,
Michel FISCHER

Après la fusion entre ECLA et la communauté de communes du Val de Sorne au 1^{er} janvier 2017, l'année a été consacrée à la mise en place d'une nouvelle structure qui a gardé le nom d'ECLA (Espace communautaire Lons Agglomération) mais avec un nouveau président, un nouveau bureau exécutif et de nouvelles commissions.

Cette nouvelle Communauté d'agglomération est constituée de 32 communes pour 35907 habitants. Le Conseil communautaire est composé de 63 membres représentant toutes les communes.

Macornay a 2 délégués : Michel FISCHER et Alain MAUBEY

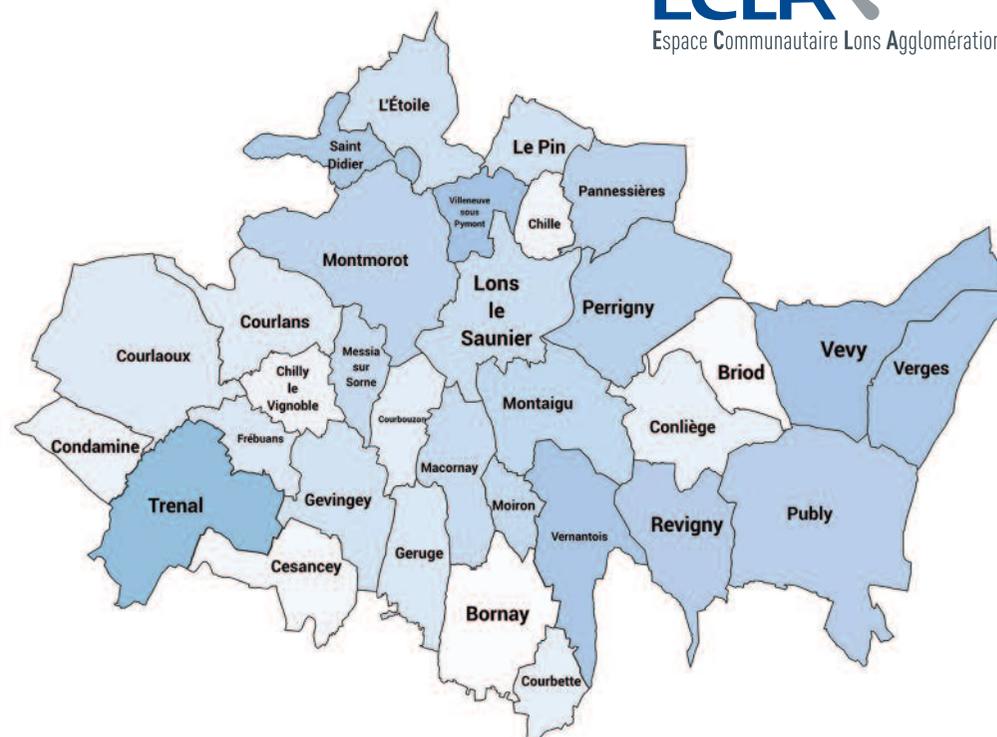
Des conseillers municipaux sont également présents dans les diverses commissions qui travaillent sur les dossiers avant présentation en bureau et conseil communautaire.

Les statuts ont dû être redéfinis en fonction des compétences antérieures des 2 entités et en restant en conformité avec les obligations de la loi Notre : des compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives. Un certain nombre de compétences sont exercées en fonction de l'intérêt communautaire qu'il a fallu définir et voter en conseil communautaire en décembre 2017.

Un travail d'harmonisation de la fiscalité a été également défini avec un lissage progressif sur 4 ans pour arriver à des taux de fiscalité communautaires identiques pour toutes les communes.

Les nouveaux statuts prennent en compte les besoins de toutes les communes urbaines ou rurales. Chaque élu communautaire doit s'impliquer pour contribuer à la construction d'un développement cohérent du territoire.

+ d'infos : <http://www.ecla-jura.fr>



Composition du bureau exécutif et délégations

Président
Patrick ELVEZI

1^{er} Vice Président
en charge des Finances, des Transferts
de Charges et de l'Evolution du Périmètre
Maurice GALLET

Vice Présidente
en charge des Transports Urbains, des
Transports doux, des voies vertes, du
Plan de Déplacement Inter Etablisse-
ments, de la Mobilité et de l'Accessibilité,
Aline BILLOTTE

Vice-président
en charge de l'Aménagement de l'Espace,
du Logement, du SCOT, de l'Urbanisme et
de la Solidarité Territoriale,
Michel FISCHER

Vice-président
en charge de l'Environnement, des Dé-
chets, du Plan Climat et du Conseil en
Energie Partagé
Pierre GROSSET

Vice-président
en charge des Affaires Culturelles
Jean-Philippe HUELIN

Vice-président
en charge de la Voirie
Claude JANIER

Vice-présidente
en charge des Affaires Scolaires et de la
Petite Enfance
Christiane MAUGAIN

Vice-présidente
en charge des Sports
Sophie OLBINSKI

Vice-présidente
en charge de l'eau et de l'assainissement
Jean Yves BAILLY

Conseiller Communautaire Délégué
en charge des affaires Economiques
John HUET

Conseiller Communautaire Délégué
en charge du tourisme
Laura LANDRY

Les 63 conseillers communautaires par commune

Bornay (1) : Patrick Tartavez
Briod (1) : Jean-Marie Ecoiffier
Cesancey (1) : Jean-Paul Clavez
Chille (1) : Maurice Gallet
Chilly-le-Vignoble (1) : Philippe Gricourt
Condamine (1) : Hervé Guy
Conliège (1) : Roger Rey
Courbette (1) : Evelyne Guillot
Courbouzon (1) : Pierre Poulet
Courtans (2) : Philippe Fournot,
Alain Pattingre
Courlaoux (2) : Bernard Gay,
Jean-Yves Lanneau
Frébuans (1) : Paulette Marano
Geruge (1) : Louis-Paul Candela
Gevingey (1) : Christophe Nouze
Le Pin (1) : Michel Droit
L'Etoile (1) : Christian Breniaux

Lons-le-Saunier (25) : Nicole Berthod,
Christophe Bois, Claude Borcard, Daniel
Bourgeois, Agnès Chambaret, Annette
Dhrouin, Patrick Elvezi, Valérie Galle,
Jean-Philippe Huelin, John Huet, Evelyne
Lacroix, Pascal Lagalice, Jacques
Lançon, Laura Landry, Pierre Lauriot,
Nadia Lugand, Isabelle Marmier-
Mouchanat, Sophie Olbinski, Jacques
Pélissard, Évelyne Pepin, Anne Perrin,
Paule Petitjean, Jean-Yves Ravier, Jean-
Marc Vauchez, Éric Vuillemeys

Macornay (2) : Michel Fischer,
Alain Maubey
Messia-sur-Sorne (1) : Aline Billotte

Moiron (1) : François Carre
Montaigu (1) : Jean-Marc Vincent
Montmorot (4) : Héloïse Autem, André
Barbarin, Pierre Grosset, Robert Choulot
Pannesières (1) : Maurice Monnet
Perrigny (2) : Jean-Noël Benier,
Christiane Maugain

Publy (1) : Jean Pimentel
Revigny (1) : Jean-Yves Bailly
Saint-Didier (1) : Michel Junier
Trenal (1) : Jean Roy
Verges (1) : Alain Fabry
Vevy (1) : Claude Janier
Vernantois (1) : Monique Pyon
Villeneuve-sous-Pymont (1) :
Daniel Brianchon



Les commissions

La communauté d'agglomération s'est organisée en 8 commissions et une régie :

Commission Finances, Evolution du Périmètre

La commune est représentée par Michel FISCHER et Alain MAUBEY.

Commission Environnement, Transition énergétique, eau et Assainissement

La commune est représentée par Henri GUICHARD et Louis LUX.

Commission Affaires Culturelles et Communication

La commune est représentée par Jocelyne FAUVEY.

Commission Affaires sociales et Petite enfance

La commune est représentée par Véronique PAILLARD et Laurent BRAYARD.

Commission Aménagement de l'Espace et Solidarité Territoriale

La commune est représentée par Michel FISCHER qui préside cette commission.

Commission Voirie

La commune est représentée par Louis LUX.

Commission Transports

La commune est représentée par Michel FISCHER.

Commission Sports

La commune est représentée par Alain MAUBEY.

Commission Développement Economique

La commune est représentée par Delphine PRUDENT.



BUDGET

Pour faire simple...

Le budget d'une commune comprend deux grandes parties : fonctionnement et investissement.

Chacune se compose de plusieurs chapitres comprenant un certain nombre d'articles avec un volet recettes et un volet dépenses à chaque fois. Au final, dépenses et recettes doivent s'équilibrer au centime près.

Pour l'essentiel, les recettes de la commune proviennent des ressources fiscales, de dotations et des produits de son parc locatif. Le Conseil Municipal vote le montant du taux d'imposition de la part communale uniquement. Pour 2017, elle était en pourcentage de 6,99 pour la taxe d'habitation, de 11,18 pour la taxe sur le foncier bâti et de 28,95 sur le foncier non bâti, sans hausse par rapport à l'année précédente.

Cependant en 2018, la fiscalité locale sera différente du fait de l'intégration de la commune à ECLA et des transferts obligatoires opérés.

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
11	Charges générales	158 150 €	70	Produits des services	36 075 €
12	Charges de personnel	102 506 €	73	Impôts et taxes	374 090 €
14	FNGIR	102 195 €	74	Dotations et participations	98 840 €
65	Autres charges (syndicats, services incendie, ccas, élus)	141 936 €	75	Locations et autres produits de gestion courante	82 700 €
66	Charges financières	12 117 €	2	Excédent antérieur reporté	60 000 €
23	Virement à section investissement	107 744 €			
42	Opérations d'ordre entre sections	27 057 €			
Total des dépenses de fonctionnement		651 705 €	Total des recettes de fonctionnement		651 705 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
11	Résultat reporté (déficit)	103 341 €	10	Dotation FCTVA, TLE et excédents de fonctionnement antérieurs	152 089 €
16	Remboursement d'emprunts (capital)	74 716 €	13	Subventions	38 000 €
20	Projets infrastructures frais d'études	12 000 €	16	Depôts et cautionnement	1 150 €
21	Investissements (travaux)	66 000 €	21	Virement de la section fonctionnement	107 744 €
23	Immobilisations en cours	75 983 €	21	Cession de terrains	6 000 €
			40	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	27 057 €
Total des dépenses d'investissement		332 040 €	Total des recettes d'investissement		332 040 €

SIVOS du Revermont et groupe scolaire



Le SIVOS désigne la collectivité à laquelle les communes de Bornay, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantais ont transféré leur compétence scolaire. Il siège à la mairie de Macornay.

Pour Macornay, les délégués sont :

- Véronique PAILLARD (Présidente),
- Michel FISCHER,
- Delphine PRUDENT,
- Brigitte BONDIVENNE (suppléante).

Séverine CAMUSET, secrétaire, assure la permanence :

les lundis de 8h30 à 12h30

les mardis de 8h45 à 12h45

Contact : sivos@macornay.fr

Travaux

Au cours de l'été 2017, le SIVOS a mis en œuvre des travaux de rénovation sur le bâtiment qui accueille l'école Maternelle et Les Loustics : isolation par l'extérieur et crépi, création d'une avancée de toit (côté ouest) et d'une marquise (côté Sud), remplacement des menuiseries extérieures.



Le coût des travaux s'élève à près de 70 000 € financés par un emprunt, une aide de la CAF du Jura (10 800 €) et une subvention de la Région (4 800 €).

Des travaux ont également été réalisés en régie : rénovation des locaux de rangements de la maternelle et une partie de l'enceinte grillagée de la cour.



Les effectifs à la rentrée de septembre 2017...

Le groupe scolaire intercommunal compte 5 postes d'enseignants et accueille 118 enfants à la rentrée 2017 (ratio moyen de 23,6 enfants par classe).

Mme PERRIN est directrice.

Répartition des 5 classes

(établie par l'équipe pédagogique)

Enseignantes	Classes	Effectifs
Mme Murat	PS (10) et MS (12)	22
Mme Vernier	MS (6) et GS (17)	23
Mme Poupon	CP (15) et CE1 (11)	26
Mme Pierron	CE2 (17) et CM1 (7)	24
Mmes Perrin et Sudan	CM1 (14) et CM2 (9)	23
Effectif TOTAL (maternelle et primaire)		118

Mmes Maryline RENAUD et Nathalie PERROD sont les 2 agents (ATSEM) mis à disposition par le SIVOS pour assister les enseignantes auprès des 45 élèves de maternelle.

Le SIVOS a contribué à la mise en œuvre du projet « séjour découverte à Valras » en versant une participation financière exceptionnelle de 1100 €.



Enfants à la plage

Inscrire ses enfants à l'Ecole...

Dans un premier temps et pour une 1^{ère} inscription (maternelle ou primaire), vous devez vous adresser à votre mairie avec les justificatifs (livret de famille) pour établir la domiciliation.

Contact Mairie :
03 84 47 00 79
ou mairie@macornay.fr

Pendant les vacances d'été et en cas de fermeture du secrétariat de Mairie, vous pouvez vous adresser aux élus ou transmettre votre demande par mail à l'adresse suivante sivos@macornay.fr.

Dans un second temps (après établissement de la domiciliation auprès de votre mairie), vous prenez contact avec la directrice pour l'inscription à l'école (03 84 24 14 43).

La réforme des Rythmes scolaires...

... et les horaires de classe appliqués sur l'année scolaire 2017-2018

Le découpage horaire du temps scolaire et périscolaire sur une semaine type pour l'année 2017-2018 se fait de la manière suivante sur 5 matinées du lundi au vendredi avec classe de 8h30 à 11h30 et sur 4 après-midis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h30 à 16h45.

Pour ces 4 après-midis, des temps d'activité périscolaires (TAP) sont organisés de 13h20 à 14h05.

... et les horaires de classe proposés pour la rentrée scolaire 2017-2018

Dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales, le Conseil d'Ecole réuni le 15 décembre dernier, sous la présidence de la directrice d'école, en présence des enseignants, du délégué départemental de l'éducation nationale, des élus représentants le SIVOS et des représentants des parents d'élèves, s'est prononcé pour la rentrée scolaire 2017-2018 en proposant l'organisation de la semaine scolaire suivante avec un retour à la semaine à 4 jours scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi avec les horaires de 8h30 à 11h30 le matin et 13h30 à 16h30 l'après-midi.

Cette proposition soumise au directeur académique pour instruction, avec consultation de l'autorité organisatrice des transports scolaires, est en attente de validation. La décision sera rendue courant mars 2018.

Les Loustics adapteront leurs horaires d'ouverture sur la nouvelle organisation.

L'équipe des Loustics vous informe...



Un livret d'accueil "Les Loustics" est à la disposition des familles auprès de l'équipe de l'accueil de Loisirs.

Un service périscolaire est proposé chaque jour (garderie et cantine) sur les périodes scolaires.

Un service extra-scolaire est également à disposition des familles, pour les périodes de vacances scolaires selon calendrier établi. Ce service est ouvert aussi aux familles extérieures au SIVOS.

En 2018 les périodes d'ouverture sont :

Vacances d'hiver du 12 au 16 février 2018

Vacances de printemps du 9 au 13 avril 2018

Vacances d'Été du 9 au 27 juillet 2018 et du 20 au 31 août 2018

Info et renseignement auprès des Loustics
et sur la page "Facebook les Loustics Macornay"



Foyer rural

Le foyer rural a 40 ans

L'association FOYER RURAL DE MACORNAY est née le 4 mai 1977 au cours d'une assemblée générale constitutive qui s'est tenue dans les locaux de l'ancienne fromagerie rue du vallon.

Dans la foulée des élections municipales du mois de mars de cette même année, il s'agissait à l'époque de revitaliser ce village qui semblait plongé dans une certaine léthargie, comme endormi dans un ronronnement bien tranquille.

Les constructions nouvelles étaient peu nombreuses et se comptaient sur les doigts d'une seule main pour une population qui ne dépassait guère les 500 habitants avec une moyenne d'âge relativement élevée.

A noter que le club du 3^{ème} âge a été créé un an plus tôt en 1976 sous l'impulsion d'Angèle et René VINCENT. Inutile de dire que l'école dirigée par Roger JANEY assisté de Paulette BOURGEOIS ne comptait que 2 classes et moins de 30 élèves. Elle était vouée à une fermeture et une disparition évidente.

Cette année 1977 aura marqué un tournant dans l'histoire de l'évolution du village de Macornay.

Foyer rural et Municipalité, dans leur domaine respectif, avaient à cœur de faire bouger les choses et étaient suivis et soutenus par une très grande partie de la population.

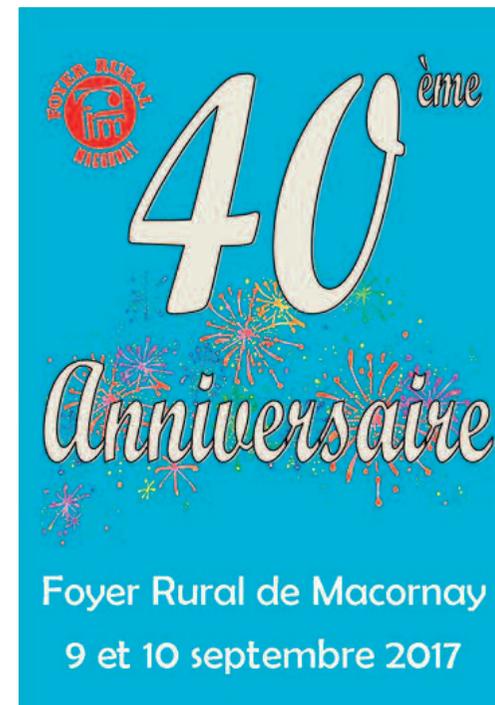
En l'absence de terrains et de locaux, le foyer rural ne pouvait qu'organiser des manifestations de plein air : sorties pédestres, bal populaire sur la place, fête patronale, etc...

Quant à elle, la municipalité a mis en œuvre ses projets en achetant les terrains nécessaires à la réalisation d'un stade pour le football et en prévoyant la construction d'un bâtiment à usage de salle des fêtes.

C'est ainsi que le terrain de sport a été inauguré par le Maire René CANIOTTI le 7 septembre 1980 et le bâtiment du foyer rural le 13 septembre 1981.



Les présidents successifs



Quelques précisions

- **Le Foyer Rural** a été créé par **Henri GUICHARD** qui en a été le Président pendant 10 ans (de 1977 à 1987).
- **Le Club de Football** a été créé par **Patrice MARTEL** qui l'a dirigé et animé pendant de nombreuses années.
- **La municipalité de l'époque** était dirigée par **René CANIOTTI** élu Maire en mars 1977.

Vie communale

Mancy

La Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy, d'une superficie de 49 ha, est implantée sur les communes de LONS LE SAUNIER (28%) et MACORNAY (72%).

Après avoir été classée réserve naturelle volontaire en 1996, elle est passée au statut de réserve naturelle régionale depuis 2010. C'est un réservoir de biodiversité qui abrite des milieux naturels très particuliers tels que des pelouses sèches, des éboulis, des falaises ainsi que des habitats forestiers. Elle est également très connue des naturalistes car elle recense d'importantes populations de papillons (102 espèces de papillon de jour, 558 de papillon de nuit, 455 espèces de flore....).

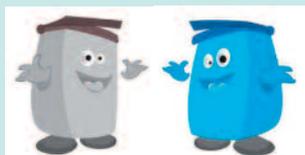


Afin de préserver ce patrimoine exceptionnel de la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy, un plan de gestion (2015-2019) a été élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et Jura Nature Environnement afin de déterminer les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...).

Par ailleurs, pour entretenir les pelouses, il a été intégré un pâturage estival par des moutons qui complète le pâturage hivernal équin assuré par les koniks polski de la ferme équestre du lycée agricole de Mancy.

La fréquentation sera canalisée sur un sentier et des panneaux d'information et de réglementation sur la Réserve Naturelle seront renouvelés.

Ordures ménagères



Jusqu'à présent les habitants de Macornay, comme ceux de toutes les communes du Val de Sorne, payaient le coût des ordures ménagères selon une redevance avec un tarif pour les ménages d'une ou deux personnes et un autre tarif pour les ménages de plus de deux personnes. Cette redevance clairement définie était identique sur l'ensemble du territoire couvert par le SICTOM excepté Lons-le-Saunier.

A compter de cette année 2018, vous ne recevrez plus de facture du SICTOM. En

effet, maintenant, ce n'est plus la commune mais ECLA qui a la compétence « ordures ménagères » et qui a choisi la taxe comme mode de financement. Il s'agit d'un pourcentage de votre impôt foncier bâti dont le montant est fixé chaque année par la Communauté d'Agglomération et qui apparaîtra sur l'avis d'imposition à la taxe foncière de tous les propriétaires. Le coût de vos ordures ménagères sera donc personnalisé en fonction de la valeur locative fiscale de votre logement.

Voirie : réfection de la rue de Bonacre

Au fil du temps, la rue de Bonacre s'est considérablement détériorée avec une accentuation toute particulière à la fin de l'hiver 2017 et début 2017. Elle ne pouvait donc plus rester en l'état. C'est pourquoi et sous maîtrise d'ouvrage d'ECLA, la chaussée a été rénovée et la mise en place d'un nouvel enrobé lui a redonné un confort bien mérité. Les usagers ont apprécié.



Transports



JURAGO

JURAGO est le réseau des transports dans le Jura qui assure des liaisons scolaires et interurbaines.

Pour les scolaires, la Région assure la gratuité du transport.

Pour le grand public, la tarification est très attractive : 2€ par personne et par trajet (sauf ligne express à 5 €).

A Macornay, nous disposons de 3 arrêts de bus : Place Jean-Moulin (Mairie) – Groupe scolaire et Revermont.

Plus d'informations sur les horaires aux arrêts de bus et sur :

<http://www.jurago.fr>.

D'autre part, JURAGO vient de mettre en place un service de transport à la demande : ce nouveau service concerne toutes les communautés de communes du département du Jura.

Ouvert à tous, il permet de se déplacer deux fois dans la semaine depuis sa commune vers le bourg centre le plus proche.



TALLIS

Notre commune a rejoint ECLA depuis le 1^{er} janvier 2017 et bénéficie dorénavant du service TALLIS MALIS et notamment du transport à la demande MALIS.

MALIS fonctionne sur réservation et permet de se déplacer dans toute l'agglomération sauf si votre déplacement est possible avec une ligne régulière JURAGO ou TALLIS dans la demi-heure avant ou après l'horaire souhaité.

Réservation sur simple appel
au 0 800 88 18 46

ou sur le site <http://www.tallis.fr>



2017, retour sur une année d'élections dans notre commune

Présidentielles – 23 avril et 7 mai 2017 – résultats du second tour
Participation 1er tour : 87,5 % - 2^{ème} tour : 85,89 %

	Voix	% inscrits	% exprimés
Emmanuel MACRON (REM)	418	51,73	72,57
Marine LE PEN (FN)	158	19,55	27,43

Législatives - 11 et 18 juin 2017 – résultats du second tour
Participation 1^{er} tour : 62,34 % - 2^{ème} tour : 59,14 %

	Voix	% inscrits	% exprimés
Danielle BRULEBOIS (REM)	240	29,63	57,14
Cyrille BRERO (LR)	180	22,22	42,86

Sénatoriales - 24 septembre 2017 – résultats du second tour (JURA)

	Voix	% inscrits	
Sylvie VERMEILLET (UDI)	636	65,98	élue
Marie-Christine CHAUVIN (DVD)	514	53,32	élue

Dépôts sauvages



A l'abri des regards, un petit coin discret de la nature est fréquemment l'objet de dépôts multiples et variés qui n'ont rien à y faire : frigos usagés, gazinière hors d'usage et autres objets en tout genre dont la destination devrait être la déchetterie. Située entre Moiron et Bornay et accessible en voiture uniquement par l'un de ces deux villages, cet endroit fait partie du territoire de Macornay. La commune a décidé de mettre un terme à ces dépôts sauvages et à ces incivilités. La gendarmerie a été alertée et effectue des rondes. Au besoin, les contrevenants qui seront démasqués feront l'objet de fortes sanctions.

Passerelle

Une passerelle a été installée sur le Savignard pour relier la rue du Revermont au parc de la Résidence Bellecombe. Située à côté de l'école, elle permet aux élèves de se rendre rapidement à la bibliothèque sans avoir de route à traverser et d'accéder au parc pour des activités de plein air. Elle permet également aux responsables et bénévoles du foyer rural d'accéder rapidement aux locaux de la Résidence pour certaines activités. C'est une liaison piétonne supplémentaire au cœur du village qui relie les deux départementales RD 117 et 159 E. Elle est appréciée des promeneurs et de certains usagers du centre commercial.



Cette passerelle a été réalisée par l'entreprise BEJEAN de Courlans et installée par les employés intercommunaux et notre agent technique Gilles GAILLARD. Il convient de préciser qu'avant sa pose, ces mêmes agents avaient travaillé à consolider les murs de soutènement de part et d'autre de la rivière.



Nouveauté administrative

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les pactes civils de solidarité (PACS) sont transférés à l'officier de l'état civil et enregistrés en mairie. Le passage du PACS en mairie et non plus au tribunal est une mesure de la loi de modernisation de la justice publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016. Un décret publié au Journal Officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité. Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes qui souhaitent conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie soit à un notaire.



Fleurissement

Samedi 13 mai 2017, une quinzaine de bénévoles se sont retrouvés dans la bonne humeur pour une matinée plantation. Chacun s'est affairé autour de chaque jardinière et parterre du village. Gilles GAILLARD avait préparé la terre les jours précédents pour simplifier le travail de tous.

Cette saison 2017 s'est clôturée par un pot de remerciement le vendredi 20 octobre 2017. Bravo à toutes les mains vertes qui nous aident à embellir le village.

A l'année prochaine



Les associations

FOYER RURAL de Macornay

Pascale ROUSSEY

Christine GERMAIN

Aline FONTIMPE

www.foyerruraldemacornay.fr

ACCA de Macornay

Louis LUX

03.84.43.39.24

FC Macornay

Fabrice DUTY

03.84.24.88.96

www.fcmacornay.fr

CLUB TEMPS LIBRE LE SAVIGNARD

Alix VINCENT

06.71.38.63.15

MILLE ET UNE IDEES

Colette LABET

06.31.93.92.40

LES PETITES MAINS

Guilène AILLARD

lespetitesmainsmacornay@gmail.com

LES GALOPINS

Corinne BERTIN

03.84.43.38.50

Macornay s'engage : zéro pesticide !

ECLA et l'agence de l'eau ont réalisé en partenariat avec la commune un diagnostic et un plan de désherbage alternatif en août 2017.

Le diagnostic constate le recours au traitement chimique.

Le plan d'entretien alternatif cible 4 domaines : les surfaces en stabilisés, la voirie, le cimetière et les espaces avec présence de Renouée du Japon. Des solutions techniques alternatives sont envisagées pour chacune de ces zones : désherbage thermique, enherbement naturel, piétinement, utilisation de réciprocatrice (1), utilisation du scalp com (2), enherbement généralisé, balayage régulier, conjointement, utilisation de la binette ou arrachage manuel, tonte, désherbage mécanique.

La commune devra acquérir une brosse désherbeuse, un réciprocatrice (1), un désherbeur thermique et devra communiquer sur ces nouvelles pratiques.

Dans le cadre de son programme d'action 2013-2018 « Sauvons l'eau ! », l'agence de l'eau soutiendra la commune dans son projet de mise en œuvre d'un plan d'entretien zéro-pesticide en

espace public communal. Le coût de ce changement de pratique laissé à la charge de la commune sera ainsi modique.

- 1) **réciprocatrice** : outil de jardinage et d'entretien des espaces verts, adapté au débroussailler au pied des arbres, le long des trottoirs ou des allées dans les jardins ou les espaces publics.
- 2) **scalp com** : outil permettant de mécaniser les travaux de désherbage des surfaces gravillonnées et stabilisées en s'affranchissant de l'utilisation de produits chimiques.



Ateliers de la mémoire

Dans le cadre de la lutte contre les maladies cognitives, le Conseil Départemental finance des cycles d'animation de groupe.

Les objectifs sont les suivants :

- Prévenir le vieillissement par le jeu et des activités ludiques
- Préserver l'autonomie par la stimulation de la mémoire
- Rompre l'isolement et créer ou recréer du lien social.

La société PRODESSA intervient à Macornay chaque semaine depuis le mois d'octobre.

Les personnes inscrites à ce cycle se retrouvent à la salle d'animation de la résidence Bellecombe chaque jeudi à 14h30.

22 séances sont ainsi programmées jusqu'au printemps 2018.

L'allongement de la durée de vie représente une opportunité... La prévention du mieux-vivre et du bien-vieillir constitue une priorité !



Cérémonies commémoratives et devoir de mémoire



2017 aura été une année importante sur le plan mémoriel.

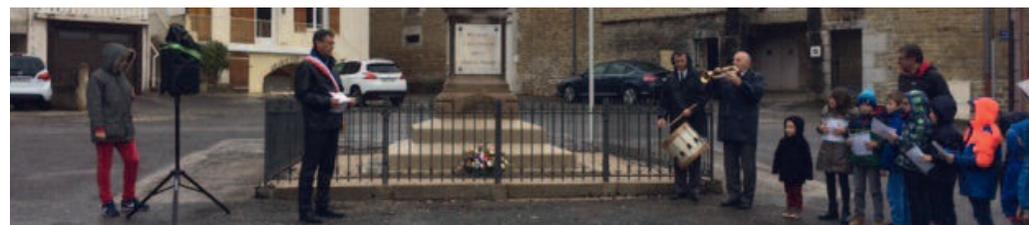
D'abord, la place du 19 mars 1962, marquant le cessez-feu de la guerre d'Algérie, a été inaugurée le 1er avril en présence des élus et de nombreux anciens combattants d'Algérie venus de tout le département. Trois d'entre eux ont reçu des distinctions : Michel Rougemont et André Guinchard (Croix du combattant), et Bernard Nouvelot a reçu sa distinction au titre de reconnaissance de la Nation.

Dans toutes les villes et villages de France, cette démarche collective est entretenue lors des rassemblements aux monuments aux morts chaque année : le dernier dimanche d'avril (jour du Souvenir), le 8 mai et le 11 novembre.

Ces cérémonies ont d'autant plus de sens lorsque les générations futures sont asso-

ciées. Lors du 11 novembre dernier, des élèves de l'école de Macornay ont su braver la pluie et le froid pour lire des lettres de poilus et ainsi rendre hommage aux combattants.

D'autre part, les élèves de CM1-CM2 de l'école ont participé au concours départemental des « petits artistes de la mémoire » organisé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG). Ils ont brillamment remporté un prix spécial pour le travail réalisé sur l'écrivain combattant Léon Guillot de Macornay. Aussi, ils ont assisté à une cérémonie qui s'est déroulée le 21 mars en forêt de Chaux. Chaque enfant a planté un chêne qui rappellera à chacun le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté lors de la Première Guerre mondiale.





Carte Avantage Jeunes

Tous les ans, la commune offre la carte avantages jeunes à tous les enfants résidant qui sont scolarisés de la 6^{ème} à la terminale ou équivalent.

Cette carte leur permet d'obtenir des prix réduits ou des tarifs préférentiels dans de nombreux domaines essentiellement liés aux sports, à la culture et aux loisirs en général.

Pour obtenir cette carte gratuitement, il est nécessaire de s'inscrire en mairie chaque année avant la mi-juillet.



Repas des aînés

Traditionnellement le dernier dimanche de novembre est réservé à la fête des « aînés ». 2017 n'a pas failli à la règle. C'est ainsi que les Macornensiens âgés de 70 ans et plus ont été conviés à se retrouver le 26 novembre à la salle du Foyer rural.

85 convives ont apprécié le repas préparé et servi par le traiteur « Au Grand St Antoine ».

La grande implication des membres du CCAS a permis une nouvelle fois de présenter une table et une salle subtilement décorées.

Saluons particulièrement, celles et ceux qui, parmi eux, ont confectionnés les accompagnements pour l'apéritif.

Les heureux gagnants de l'habituelle tombola ont été Mesdames BOURGEOIS, RENAUD et VEDRENNE et Monsieur MONOT.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine et vous pouvez d'ores et déjà cocher sur votre calendrier le 25 novembre 2018.



Le site internet de la commune



Le site internet de la commune rencontre un certain succès.

Pour 2017 (données arrêtées au 16 décembre 2017), le site a enregistré une fréquentation régulière avec **4674 utilisateurs** recensés sur **6997 sessions** et **17000 pages vues**.

Sur les 30 derniers jours (données du 17 décembre 2017), on compte :

- 339 utilisateurs sur le mois pour 454 sessions ;
- 95 utilisateurs par semaine (jusqu'à 208 sur une semaine) ;
- 18 utilisateurs par jour.

64,0 % des connexions se font par ordinateur, 23,7 % par mobile et 12,3 % par tablette (moyenne annuelle 2017).

La commune se réjouit du succès de ce site et reste à l'écoute de toutes vos suggestions pour continuer à l'améliorer.

Merci à tous nos visiteurs !



Agenda 2018

- Dimanche 7 janvier
- Vendredi 12 janvier
- Samedi 27 janvier
- Samedi 10 février
- Samedi 18 février
- Dimanche 25 février
- Dimanche 11 mars
- Samedi 17 mars
- Mardi 20 mars
- Vendredi 23 mars
- Samedi 24 mars
- Dimanche 25 mars
- Dimanche 29 avril
- Vendredi 4 mai
- Samedi 5 mai
- Dimanche 6 mai
- Mardi 8 mai
- Samedi 12 mai
- Dimanche 13 mai
- Samedi 26 mai
- Mardi 29 mai
- Juin ou août (à définir)
- Juin (à définir)
- Dimanche 10 juin
- Dimanche 17 juin
- Vendredi 22 juin
- Dimanche 24 juin
- Dimanche 1^{er} juillet
- Dimanche 9 septembre
- Mardi 11 septembre
- Vendredi 14 septembre
- Samedi 6 octobre
- Dimanche 7 octobre
- Samedi 13 octobre
- Mardi 16 octobre
- Samedi 20 octobre
- Dimanche 21 octobre
- Samedi 10 novembre
- Dimanche 11 novembre
- Samedi 17 novembre
- Dimanche 25 novembre
- Samedi 1^{er} décembre
- Vendredi 14 décembre
- Samedi 15 décembre
- Mardi 18 décembre

Concours de Belote (CLUB TEMPS LIBRE)
Vœux du Maire (MUNICIPALITE)
Soirée (FOYER RURAL)
Soirée couscous (FOOTBALL CLUB)
Repas Choucroute (CLUB TEMPS LIBRE)
Concours de Belote (ACCA LA DIANE)
Puces aux loisirs créatifs et à la couture (FOYER)
Puces aux vêtements (LES GALOPINS)
Grenouilles (CLUB TEMPS LIBRE)
Printemps des chorales (FOYER)
Printemps des chorales (FOYER)
Printemps des chorales (FOYER)
Journée du Souvenir (MUNICIPALITE)
Rencontres de théâtre amateurs (FOYER)
Rencontres de théâtre amateurs (FOYER)
Rencontres de théâtre amateurs (FOYER)
Armistice (MUNICIPALITE)
Troc' jardins de printemps (FOYER)
Méchoui (ACCA LA DIANE)
TSoirée Moules Frites (FOOTBALL CLUB)
Repas (CLUB TEMPS LIBRE)
Tournoi de pétanque (FOOTBALL CLUB)
AG, challenge BENOIT, soirée (FOOTBALL CLUB)
Vide grenier (FOYER)
Lectures dans les jardins (FOYER)
Fête de l'école (LES PETITES MAINS)
Fête de la musique (FOYER)
Balade gourmande (FOYER)
Fête du village (FOYER)
Reprise (CLUB TEMPS LIBRE)
Assemblée Générale (ECOLE)
Puces aux vêtements (LES GALOPINS)
Troc'jardins d'automne (FOYER)
Bourse aux livres (FOYER)
Assemblée Générale (CLUB TEMPS LIBRE)
Expo peinture (FOYER)
Expo peinture (FOYER)
Puces aux jouets, matériel et layette (LES GALOPINS)
Cérémonie d'Armistice (MUNICIPALITE)
Loto (FOOTBALL CLUB)
Repas CCAS (MUNICIPALITE)
Téléthon
Marché de Noël (LES PETITES MAINS)
Marché de Noël (FOYER)
Repas Noël (CLUB TEMPS LIBRE)

Bulletin édité par la commune de Macornay.
Responsables de la publication : Michel FISCHER et Henri GUICHARD,
Dépôt légal n°525

Création & impression : **ABM** GRAPHIC ■■■ / Lons-le-Saunier

Infos pratiques

Mairie

Secrétariat assuré par Mme Catherine BOIMOND
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14 h-16h45
1 place Jean Moulin - 39570 Macornay
Tél. 03 84 47 00 79
Courriel : mairie@macornay.fr
Site : <http://www.macornay.fr>

SIVOS

Secrétariat assuré par Séverine CAMUSET
Horaires d'ouverture :
lundi : 8h30-12h30
mardi : 8h45-12h45
1 place Jean Moulin - 39570 Macornay
Tél. : 03 84 47 00 79
Courriel : sivos@macornay.fr

Agence postale

Accueil assuré par Pascale ROUSSEY
Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi : 10h-12h30.
Tél. : 03 84 86 03 79
Levée du courrier
En semaine : 15h30 - Le samedi : 11h15

Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA)

4 Avenue du 44^e Régiment d'Infanterie
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03 84 24 46 06
Courriel : contact@ecla-jura.fr

Ecoles

80 Rue du Revermont, 39570 Macornay
Primaire : Tél. : 03 84 24 14 43
Maternelle : Tél. 03 84 47 30 53

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

Direction assurée par Audrey BRAYARD
165, rue du Jura - 39570 Macornay
Tél. : 03 84 25 54 39

Centre médical

Tél. secrétariat : 03 84 43 96 60
Tél. Médecins : 03 84 43 29 09
et 03 84 43 96 56
Tél. Dentiste : 03 84 43 96 65
Tél. Infirmier : 03 84 43 96 57

Cabinet Kinésithérapeute

Tél : 03 63 67 28 74

Pharmacie

Tél : 03 84 47 38 32

Ostéopathe

Charles ABEN
Résidence Bellecombe
Tél : 07 83 28 24 02

Psychologue

Rose Aline GUILLOT
Résidence Bellecombe
Tél : 07 83 04 56 58

Ramassage des ordures

Le ramassage des ordures est assuré
par le SICTOM.
Poubelles grises tous les lundis dès 5h00
Poubelles bleues tous les 15 jours les
lundis dès 5h00
Déchetterie la plus proche :
Messia-sur-Sorne du lundi au samedi
HIVER : 8h30-12h / 13h30-17h30
ÉTÉ : 8h30-12h / 13h30-18h30